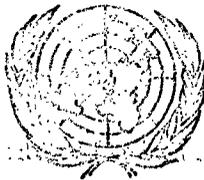

 CONSEIL
DE TUTELLE

 Distr.
LIMITÉE

 T/COM.11/L.104
23 mars 1954

 FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

 COMMUNICATION DE MM. MOHAMED GIAMA HASSAN
ABDURAHMAN HAJI ET D'AUTRES CONCERNANT LA
SOMALIE SOUS ADMINISTRATION ITALIENNE

 (Distribuée conformément à l'article 24 et à l'article complémentaire F
du règlement intérieur du Conseil de tutelle).

Note du Secrétariat : Cette communication
a été transmise au Secrétaire général par le
Conseil consultatif des Nations Unies pour
le Territoire sous tutelle de la Somalie
sous administration italienne.

Le Conseil consultatif des Nations Unies a reçu la communication que lui
ont adressée, le 14 janvier 1954, MM. MOHAMED GIAMA HASSAN, ABDURAHMAN HAJI
et d'autres. La communication était rédigée en arabe et renfermait un certain
nombre d'expressions du langage parlé qui rendaient impossible une traduction
littérale. Ce qui suit est le résumé de la communication.

Les auteurs de la pétition se plaignent, d'une façon générale, des mauvais
traitements que leur inflige l'Autorité administrante qu'ils considèrent comme
jalouse, haineuse et fourbe. Ils accusent l'Administration italienne d'avoir
confisqué beaucoup de biens et d'avoir emprisonné sans raison de nombreux
Somalis. Ils rappellent l'incident des 532 vaches que le commissaire de
Belet Ouen a confisquées en 1951 et l'incident du puits que le commissaire-
résident de Galcaio leur aurait enlevé^{1/}. Ils rappellent également que deux
personnes ont été mises en prison à Ghelinsor pour avoir ri à la nouvelle des
incidents de Chisimaio^{1/}.

^{1/} Note du Secrétariat : Voir T/PET.11/380

Ils se plaignent que le Dr. Benardelli administre contrairement à la justice et qu'il ait ordonné l'emprisonnement de nombreuses personnes. Les pétitionnaires déclarent que 45 chameaux leur ont été arrachés sans raison. Ils demandent qu'un autre puits soit foré si l'on veut sauver la vie des êtres humains et des animaux.

L'un des signataires, M. Mohamed Giama Hassan, se plaint d'avoir été menacé d'emprisonnement et de déportation lorsqu'il a protesté auprès de l'Administration contre l'incident du puits de Ghelinsor. Il déclare que la plainte qu'il a adressée aux Nations Unies n'a donné aucun résultat, sinon des démentis de la part de l'Administration.

Puis la pétition fait l'éloge de l'administration de la justice durant l'occupation britannique et se plaint que, sous l'administration italienne, la vraie justice soit impossible. Un certain cheikh, Hussein Ali et d'autres auraient été, selon la pétition, jugés injustement. Le reste de la communication semble répéter des plaintes formulées contre l'Administration.
